



Rapport sur l'état du Housing First en Europe¹ : quelles perspectives pour la Belgique ?

Le Housing First Europe HUB, en collaboration avec 19 pays européens, dont la Belgique, vient de publier son premier rapport sur la situation du Housing First en Europe.

Housing First est un programme d'accompagnement de personnes sans-abris chroniques manifestant des difficultés multiples, notamment psychiatriques et addictologiques. Son principe est éloquent de simplicité : il permet l'accès direct de la rue à un logement individuel, sans conditions. De nombreuses recherches ont démontré son efficacité. En Belgique, lors de l'expérimentation nationale menée entre 2013 et 2016², 93% des participants du « groupe Housing First » étaient toujours en logement deux années plus tard, contre seulement 48% des personnes qui sont restées dans le système d'aide classique. Au-delà du maintien en logement, ces recherches indiquent des améliorations significatives en matière de recouvrement des droits sociaux, de santé physique et mentale, d'empowerment... Aujourd'hui, ce sont plus de 700 personnes qui sont sorties de la rue grâce au programme Housing First et qui se maintiennent majoritairement dans leur logement.

Le rapport sur l'état du Housing First en Europe détaille la situation comparative entre les pays participants. De nombreux indicateurs sont explorés tels que la présence d'une stratégie nationale de lutte contre le sans-abrisme et la place du Housing First dans celle-ci, le degré de fidélité aux principes-clés du HF, les fonds destinés au développement du dispositif... Si certains pays ont adopté Housing First comme stratégie nationale (Finlande, Danemark...) ou comme une réponse dominante affichée pour combattre le sans-abrisme (France, Irlande...), la situation belge diverge, notamment en raison d'un découpage des compétences en matière de sans-abrisme impliquant différents niveaux de pouvoir, et d'une stratégie nationale associant ceux-ci encore à construire.

Ceci étant, le déploiement du Housing First ne fait que croître (5 villes en 2013 contre 17 projets en 2019), les récents accords de Gouvernement régionaux mentionnent systématiquement Housing First comme un outil prioritaire d'éradication du sans-abrisme et des volontés locales viennent soutenir les financements régionaux. Si l'accès à des logements abordables ET des moyens d'accompagnement suffisants restent une priorité, personne en Belgique ne peut aujourd'hui ignorer le dispositif.

¹ Rapport intégral : https://housingfirsteurope.eu/assets/files/2019/10/2019-10-10-HFinEurope_Full-Report2019_final.pdf
Résumé du rapport : https://housingfirsteurope.eu/assets/files/2019/10/2019-10-10-HFinEurope_Report2019_Summary.pdf

² Soutenue par la Secrétaire d'Etat à la Lutte contre la Pauvreté grâce aux fonds de la Loterie Nationale et pilotée par le SPP Intégration Sociale.



À l'occasion de cette publication et de la journée internationale de lutte contre le sans-abrisme, il semble dès lors utile de rappeler succinctement quelques propositions provenant du mémorandum soutenu par la plateforme Housing First Belgium³ et qui devraient faire l'objet d'un examen rapide et minutieux par les différentes parties prenantes concernées en vue d'éradiquer le sans-abrisme en Belgique :

1. Compléter l'accord de coopération du 12 mai 2014 avec une approche stratégique globale et interfédérale de lutte contre le sans-abrisme selon les termes recommandés par le Parlement européen dans sa résolution du 16 janvier 2014 et selon les termes du Socle européen de droits sociaux
2. Approfondir la gestion des connaissances en matière de sans-abrisme en opérationnalisant un outil de monitoring quantitatif du sans-abrisme et de l'absence de chez soi tel que décliné par l'étude MEHOBEL
3. Sortir d'une gestion saisonnière de l'urgence sociale et de réhabilitation progressive des personnes sans-abri en privilégiant les solutions structurelles et durables orientées autour du logement (« housing-led policies »)
4. Pérenniser, renforcer et développer les dispositifs HF en leur assurant des moyens financiers à la hauteur des enjeux qu'ils portent et permettant, notamment, d'assurer le caractère pluridisciplinaire de ces équipes. Ceci en assurant un accès effectif à des logements abordables et de qualité

Ces propositions non-exhaustives, couplées à des politiques publiques transversales et ambitieuses, particulièrement en matière de prévention du sans-abrisme, devraient permettre de réduire significativement le nombre de personnes sans-abri.

³ Pour prendre connaissance du mémorandum complet : <http://www.housingfirstbelgium.be/fr/pages/conference-9-juin/>